Le Fait du Jour → Mariage pour tous

Le contexte

Le Parlement débattra du projet de loi sur le mariage pour tous à partir du 29 janvier. Les opposants réunis sous la banière de "la manif pour tous" se retrouvent à Paris, demain.

Un chiffre

500 **Le nombre de Nivernais que les organisateurs du mouvement attendent dans le cortège parisien demain.**

PMA

Mercredi, les députés PS ont renoncé à déposer l'amendement sur la procréation médicalement assistée. « Un faux nez, nous restons mobilisés », prévient "la manif pour tous".

SOCIÉTÉ ■ **Les opposants au projet de loi sur le mariage pour tous manifestent, demain, dans un climat tendu**

7.000 Bourguignons attendus à Paris

Les organisateurs de "la manif pour tous" revendiquent un mouvement qui dépasse les luttes partisanes. Sauf que le sujet tourne plus que jamais à l'affrontement politique.

Stéphane Vergeade

Le débat avant le débat. Plutôt crispé. Alors que le projet de loi ouvrant le mariage et l'adoption aux couples homosexuels sera examiné à partir du 29 janvier au Parlement, ses opposants prévoient une nouvelle mobilisation, demain, à Paris. Le collectif « La manif pour tous » dit attendre plus d'un million de personnes. Manif pour tous et « non manif' politique ou confessionnelle », veut croire Antoine Picard d'Estelan, un porte parole nivernais de ce collectif.

Comme pour se prémunir d'une trop forte coloration partisane, les organisateurs, qui tablent sur 7.000 Bourguignons dans le cortège, ont lancé « un *dress code* » prescrivant le « bleu blanc rose » comme tenue officielle. Et, dans le discours, pas question non plus d'alimenter la guerre des étiquettes. Les éléments de langage évoquent ainsi « un bouleversement civilisationnel » et « une problématique anthropologique ».

« Notre mouvement place la question de la filiation au coeur de sa réflexion et c'est l'ensemble des relations régissant la vie en société qui risquent d'être mises à mal par le projet de loi Taubira », estime Antoine Picard d'Estelan. Ce catholique, qui cite volontiers l'Évangile (« Quand Dieu créa l'humanité, il les fit homme et femme »), est vent debout contre « une logique d'inversion des valeurs ». Et réclame « un vrai débat scientifique » sur le sujet ainsi que « des états généraux de la famille ».

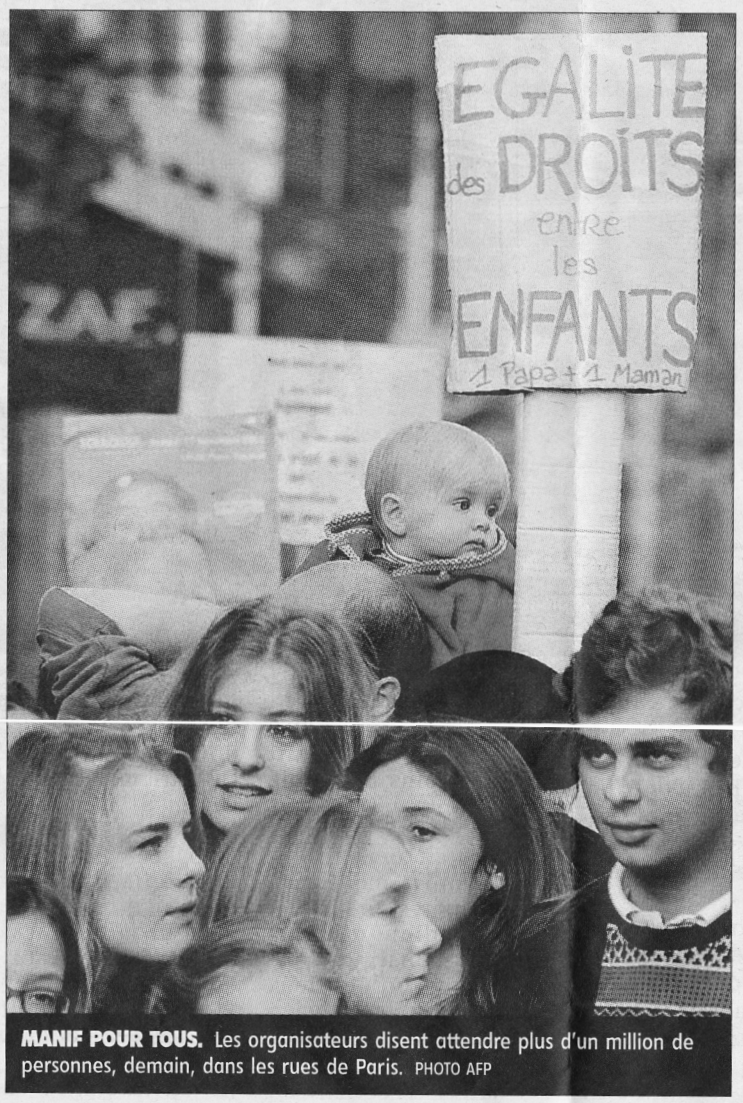

MANIF POUR TOUS. Les organisateurs disent attendre plus d'un million de personnes, demain, dans les rues de Paris. PHOTO AFP

Cette revendication, le collectif des « Maires pour l'enfance », qui se prévaut de 18.000 élus signataires d'un texte sur internet contre le projet de loi, la formule très exactement avec les mêmes mots. 108 élus nivernais ont apporté leur soutien à cette initiative. Dont le conseiller général d'opposition et maire de Perroy, Thierry Flandin, qui brocarde « un débat de bobos » et dénonce « une erreur politique. Ce n'est pas le moment de mettre un tel sujet sur le tapis. Ça ne sert à rien, sinon à braquer l'opinion ».

La question du timing est également épinglée par le leader départemental de l'UMP, Jacques Baudhuin : « Ce gouvernement donne dans l'amateurisme et fait tout pour exciter les gens plutôt que pour les calmer ». Le conseiller général UMP du canton de Saint-Benin-d'Azy, Jean-Luc Gauthier, plaide quant à lui pour « un référendum populaire ». S'il juge « légitime que les couples homosexuels souhaitent bénéficier des mêmes avantages juridiques, fiscaux et patrimoniaux que les couples hétérosexuels » et s'il ne dit pas non à une réforme du Pacs, il nuance : « De grâce, ne mêlons pas ces tracas administratifs aux symboles du mariage ! »

« Passage en force »

Ces derniers jours, les tensions se sont avivées suite au courrier adressé par le ministre de l'Éducation, Vincent Peillon, à tous les recteurs pour leur demander « la plus grande vigilance » concernant l'introduction du débat dans les écoles privées. « J'ai l'impression que le gouvernement fait une fixette sur l'Église », s'inquiète la chef de file du Parti démocrate chrétien nivernais, Marie-Joëlle Guillaume. Dénonçant « un passage en force », elle voudrait que l'histoire bégaie et que la gauche fasse marche arrière comme elle l'avait fait en 1984 en retirant son projet de loi sur l'école. « On y est parvenu alors que c'était Mitterrand. Or, Hollande n'est pas Mitterrand », moque-t-elle.

Au Front national, si Marine Le Pen a prévenu que le parti n'appellerait pas à manifester, une trentaine de militants nivernais devraient faire le déplacement. Le patron départemental, Marcel Stéphan, a précisé que certains partiront avec les bus de "la manif pour tous". Interrogé sur cette information, Antoine Picard d'Estelan n'était « pas au courant. C'est l'ensemble des hommes et des femmes qui se lèvent pour dire non. On voit que les frontières politiques sont très poreuses sur le sujet ».

Au centre de l'échiquier, Xavier Richard (Modem), lui, ne dit ni oui ni non sur « un sujet compliqué ». Et pense sémantique : « Peut-être faudrait-il parler d'union plutôt que de mariage »... L'UDI, de son côté, « n'a pas adopté de position commune », rapporte le Neversois Jean-Luc Martinat. Mettant en avant « l'équilibre de l'enfant », il s'oppose au projet de loi Taubira. Mais met en garde : « Il ne faut pas s'engager au nom de son parti politique mais en tant qu'individu ». Ce qui lui permet au passage de tacler l'UMP : « La droite n'a pas à faire ça ! » Preuve que la politique n'est quand même pas très loin. ■

→ À SAVOIR

« L'ÉGLISE FAIT L'OBJET D'ATTAQUES EN RÈGLE »

La position de l'évêque de Nevers. L'Église a figé sa position sur le mariage pour tous lors de l'assemblée des évêques de France en novembre. « Ce projet changerait la nature même du mariage et il faut poser la question des enfants », a estimé l'évêque de Nevers, Thierry Brac de la Perrière, lors d'un entretien réalisé ces derniers jours. Selon lui, « le problème n'est pas celui de l'homosexualité. Si des personnes veulent vivre ensemble c'est leur affaire. Mais sur le plan institutionnel, le mariage est l'union d'un homme et d'une femme en vue de fonder une famille et de garantir la sécurité des enfants ». Mais un couple homosexuel n'est-il pas en mesure de le faire ? « Un enfant a besoin de repères clairs », répond-il en invoquant « la différence homme-femme qui est fondatrice et structurelle. Il n'y en a pas d'autres qui soient aussi déterminantes et le mariage est fondé sur cette différence. Nous sommes ici sur une problématique anthropologique ». Ces dernières semaines, des voix discordantes se sont cependant élevées au sein de l'Église. Et ont pointé l'absence réelle de débat. « Le débat est toujours possible dans l'Église », défend Thierry Brac de la Perrière en lançant au passage une petite pique au gouvernement. « On voulait initier le débat dans les écoles mais on nous dit que c'est dangereux... » À ses yeux, le ministre de l'Éducation, Vincent Peillon, aurait mis l'école privée sous « surveillance rapprochée. Un soupçon est jeté sur ceux qui ont eu l'impolitesse de se prononcer contre ce projet de loi. Comme si c'était un crime de lèse-majesté d'être contre ! Parce que l'Église s'oppose sur ce sujet, elle fait l'objet de suspicions et d'attaques en règle. Alors que des athées sont également contre, on se focalise sur l'Église ». Thierry Brac de la Perrière, qui dénonce « un lobby extrêmement fort » sur ce sujet, ne défilera pas demain. « D'abord parce que je ne suis pas disponible, ensuite parce que je pense que ce n'est pas ma place. L'église encourage les chrétiens qui souhaitent participer. Parmi d'autres... »

UNE LISTE, UN BUG...

« Je n'ai jamais signé ce texte ! » Ces derniers jours, le maire écologiste de Challuy, Fabrice Berger, a un temps figuré sur la liste des élus signataires d'un texte contre le mariage pour tous initié par le collectif « Maires pour l'enfance ». Problème : Fabrice Berger est... favorable au projet de loi. « Je n'ai absolument jamais signé ce texte et je veux savoir comment mon identité a pu être associée à cette démarche », a-t-il réagi. Interrogé sur ce sujet, le collectif a indiqué qu'un cas similaire aurait été rencontré dans un autre département. Le nom de Fabrice Berger a, en tout cas, illico disparu de la liste.

* Sur articles signalés en magasin, dans la limite des stocks disponibles.